

Taux d'effort énergétique moyen dans les résidences principales en 2008¹

Taux d'effort énergétique (TEE) :

Ce sont les dépenses en énergie rapportées aux ressources du ménage.

Dans cette étude, ce taux correspond au pourcentage du revenu médian dédié aux énergies dans le logement (chauffage, électricité, cuisson, eau chaude sanitaire principalement).

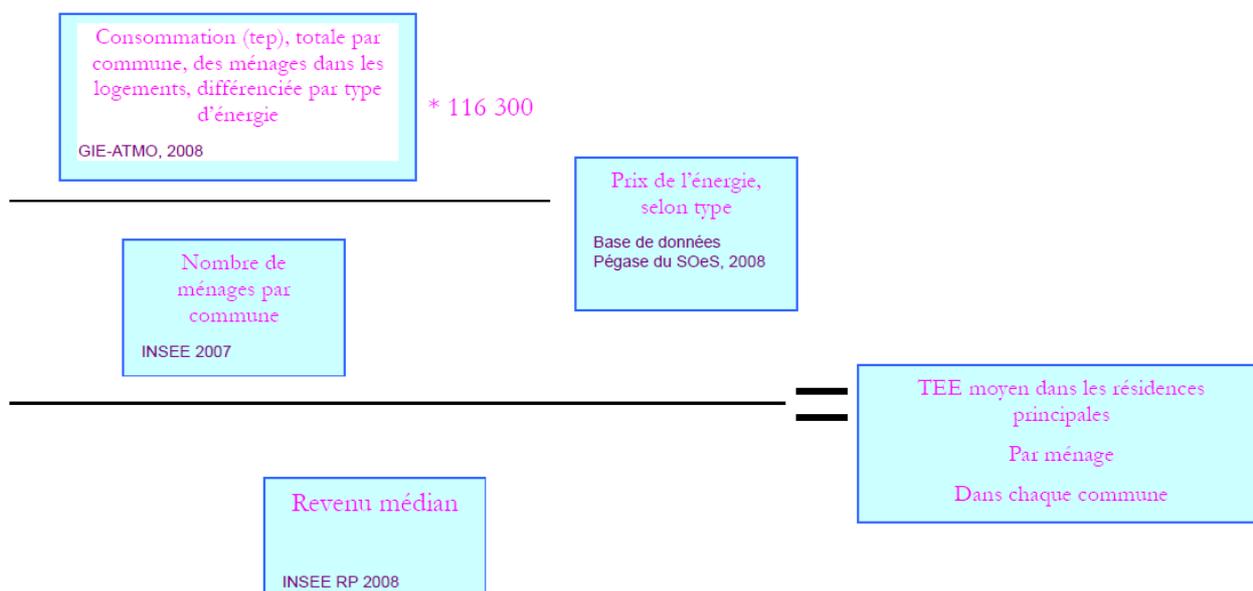
Vulnérabilité énergétique :

En Grande Bretagne, les ménages qui ont un taux d'effort énergétique, dans leur logement, supérieure à 10 % sont considérés précaires énergétiquement. En France, ce taux n'est pas une définition de la précarité

énergétique dans les logements mais en est un indicateur. **En effet, beaucoup d'études s'accordent sur le fait qu'un ménage est vulnérable (et non forcément précaire) si son taux d'effort énergétique, dans son logement, est supérieur ou égal à 10 %.**

Méthodes et sources

La méthode et les sources utilisées sont récapitulées ainsi :



Les données de consommation étaient en tep, il a donc fallu les multiplier par 116300 pour les transformer en kWh. Ensuite, cette quantité a été divisée par le nombre de ménages et enfin multipliée par le prix de l'énergie selon le type. La quantité obtenue représente le coût des énergies, par type, dans les résidences principales. En divisant par le revenu médian, on obtient le taux d'effort énergétique.

Les données sont ensuite cartographiées à l'aide du logiciel MapInfo, ce sont des moyennes par commune, à l'échelle du ménage (qui est assimilé à la résidence principale selon l'INSEE).

La méthode du Groupement d'Intérêt Economique Atmo-RhôneAlpes, d'où sont issues les données de consommation, est disponible sur <http://www.atmo-rhonealpes.org/site/media/telecharger/652233>

Hypothèses

Les prix appliqués aux énergies sont issus de la base de données Pégase, disponible sur le site du MEDDTL, dans la rubrique Observation et Statistique :

- Bois et déchets assimilés = 3.59 € / 100 kWh, tarif d'étude du cabinet Basic pour l'ADEME
- Electricité = 14.60 € / 100 kWh, tarif d'EdF (tarif bleu, option de base)
- Fioul domestique = 8.36 € / 100 kWh
- GPL = 12.18 € / 100 kWh
- Gaz naturel = 9.47 € / 100 kWh, tarif de GdF Suez (tarif appelé b0)

Ces prix prennent en compte les abonnements lorsqu'il y a lieu, au tarif de base pour un ménage et valent pour l'année 2008.

- La conversion entre l'unité tep et l'unité kWh est prise comme suit : 1 tep = 11630 kWh

- Selon l'INSEE, le ménage est assimilé à la Résidence Principale (RP)

1 source : rapport M.Bourrat dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie Rhône Alpes – août 2011

Résultats pour la Savoie

voir carte « **taux d'effort énergétique moyen par ménage dans les résidences principales en Savoie en 2008** »

Avec le seuil des 10%, **92,5% des communes de Savoie sont en situation de vulnérabilité énergétique dans leurs logements** (282 sur 305).

23 communes se situent en dessous de ce seuil, principalement sur l'ouest du département dans la cluse de Chambéry

- Jacob-Bellecombette se distingue par un taux inférieur à 7%
- 13 communes sont situées sur la cluse de Chambéry
- 8 communes disséminées sur le territoire

84 communes ont un TEE-énergie dans le logement supérieur à 13 %, pour la plupart dans les zones à majorité rurale et montagnarde :Maurienne, Tarentaise, Val d'Arly , Bauges et Chartreuse. La mauvaise qualité thermique des logements y est sans doute la cause prépondérante.

Avec une augmentation du prix de l'énergie de 30% (toute énergie confondue), à revenus constants, la totalité du département passerait au dessus du seuil de 10 %, ce qui montre l'extrême sensibilité du département aux coûts de l'énergie.